

n° 9 - avril 2018

Economie agricole

Les données économiques des exploitations agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes

Cette publication, basée sur la valorisation de l'enquête RICA, a pour objectif d'établir un état des lieux des données économiques des exploitations « moyennes et grandes » en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2011-2015.

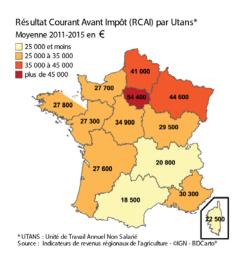
Ces exploitations dégagent un revenu moyen annuel de 30 000 €, inférieur de 30 % au niveau national. Ce chiffre masque cependant de fortes disparités entre les orientations technico-économiques des exploitations. Les variations peuvent également être importantes au sein d'une même orientation en fonction notamment de la dimension économique.

Les exploitations régionales sont globalement moins productives que leurs homologues de France métropolitaine mais elles ont des charges moins élevées. Elles sont également moins endettées bien qu'elles réalisent des efforts d'investissement conséquents au regard de la valeur ajoutée dégagée.

Un revenu moyen modeste mais relativement stable

Le résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations agricoles moyennes et grandes de la région s'élève à 29 800 € en moyenne sur la période 2011-2015. Ce niveau, proche de celui des années 2000, a connu de fortes fluctuations à partir de 2005 en raison de la volatilité des prix. Si le RCAI moyen des exploitations de la région reste toujours inférieur à celui de la métropole, ses hausses sont moins prononcées et ses baisses plus atténuées. Cette relative stabilité est signe d'une certaine résilience des exploitations régionales face aux aléas.

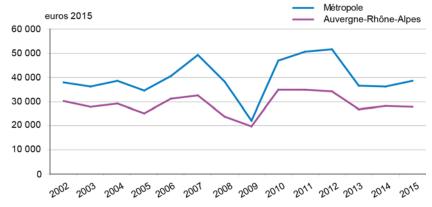
Le RCAI par actif non salarié (Utans) atteint 20 800 € (moyenne 2011-2015) et place Auvergne-Rhô-



ne-Alpes à l'avant dernier rang des régions de la métropole, devant l'Occitanie.

Source: SSP-RICA 2015

Le résultat* des exploitations reste inférieur au niveau national



*Résultat Courant Avant Impôt (RCAI)

Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».



Une forte dispersion des revenus selon les années et les productions

La dispersion des résultats toutes orientations confondues est fluctuante selon les années. Elle a tendance à s'amplifier depuis 10 ans. Elle est particulièrement forte les années favorables (2007, 2011, 2012) elle se contracte lorsque le contexte économique se dégrade (2008, 2009). Cette dispersion résulte plus d'une propension à l'augmentation des hauts revenus qu'à une chute des revenus les plus faibles.

Le résultat courant avant impôt médian par Utans s'est effondré lors de la crise de 2009 (11 415 €) alors qu'il a pratiquement doublé en 2011 (21 745 €).

La dispersion des revenus est relativement faible, l'intervalle interquartile du RCAI par Utans s'établit à 20 300 € en 2015, il varie peu d'une année sur l'autre. La dispersion est plus marquée à l'échelon national (28 500 €).

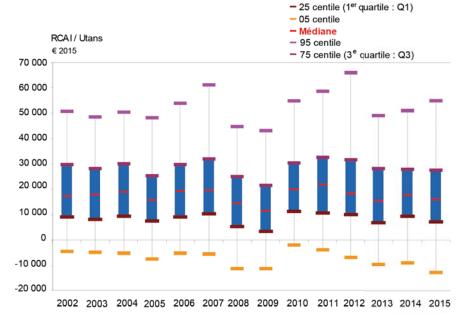
En productions végétales (grandes cultures, maraîchage-horticulture, viticulture, fruits), les revenus moyens (période 2011-2015) par Utans sont plus dispersés qu'en élevage.

Pour 25 % des exploitations viticoles et des exploitations fruitières, le revenu par actif non salarié dépasse 37 000 €. A contrario, un quart des exploitations de grandes cultures dégage un revenu moyen annuel par Utans inférieur à 1 000 €.

Ainsi la dispersion des revenus est particulièrement forte pour les grandes cultures mais aussi en maraîchage-horticulture puisque l'intervalle interquartile de ces spéculations dépasse 30 000 €.

En revanche, en élevage ovin et bovin, les revenus sont plus resserrés,

Disparité des résultats selon les années



Source: SSP-RICA 2015

Lecture : En 2015, alors que 25 % des exploitations ont un RCAI par Utans inférieur à 7 000 €, 25 % ont un RCAI/Utans supérieur à 27 300 €. Le niveau médian est de 15 900 € et 90 % ont un RCAI par Utans compris entre - 12 900 € et 54 700 €.

Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « movennes et grandes ».

La différence entre les quartiles supérieur et inférieur (Q3 - Q1), appelé intervalle interquartile, est une mesure de la dispersion. Cet intervalle couvre 50 % d'un ensemble de données regroupées autour de la médiane et élimine des valeurs extrêmes

comme au plan national. Le revenu médian des éleveurs ovins spécialisés est relativement bas (14 200 €) alors que le revenu médian des éleveurs bovins mixtes atteint 21 500 €. Ce résultat est nettement plus élevé que le revenu médian régional (17 600 €) et se rapproche du revenu médian national (22 500 €).

La dimension économique est un facteur de dispersion des revenus à l'intérieur d'une même orientation puisque le RCAI moven par actif non salarié augmente avec la taille de l'exploitation.

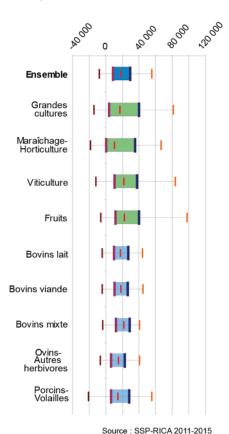
Disparité des résultats selon les productions

- 25 centile (Q1) - 05 centile

Médiane

- 95 centile - 75 centile (Q3)

RCAl/Utans en € moyenne 2011-2015



Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « movennes et grandes ».



Vignoble

Production et valeur ajoutée à l'épreuve de la fluctuation des prix

La valeur de la production moyenne annuelle des exploitations de la région s'élève à 70 500 € par travailleur (UTA) sur la période 2011-2015. Elle est inférieure de 30 % à celle de la France métropolitaine. Elle varie selon les OTEX : de 48 200 € par UTA pour les élevages ovins viande à 104 100 € par UTA pour le hors sol (Porcins-Volailles).

La moitié des exploitations ont une production moyenne par UTA inférieure à 60 900 €.

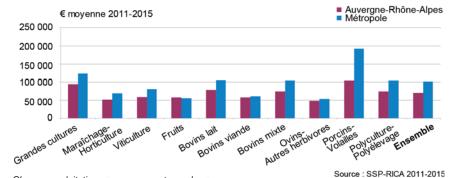
La production moyenne est restée relativement stable jusqu'en 2009 puis a augmenté nettement à partir de 2010 pour se stabiliser à nouveau et régresser légèrement en 2015.

Néanmoins, cette stabilité cache des disparités suivant les différents secteurs de production. Ainsi, la production moyenne diminue en grandes cultures après 2012 du fait de la chute des cours amorcée en 2013. En élevage bovin lait, la valeur de la production augmente jusqu'en 2014 mais diminue en 2015 suite à une baisse du prix du lait de 13 %. En bovins viande, la production reste stable mais à un niveau relativement bas.

La valeur ajoutée, différence entre la production et les consommations intermédiaires, exprime la richesse créée par l'activité de l'exploitation en mobilisant les différents moyens de production : le capital (matériel, bâtiment, terrain) d'une part et le travail salarié et non salarié d'autre part.

L'intensité en capital exprime la mobilisation des moyens matériels nécessaires pour créer de la richesse. Elle correspond au rapport entre l'actif du bilan et la valeur ajoutée (y

Une production par UTA inférieure à celle de la métropole



Champ: exploitations « moyennes et grandes ».

La production de l'exercice (nette d'achat) d'animaux correspond à la somme des produits animaux, végétaux, des produits transformés vendus, stockés et auto-consommés.

compris les subventions). Les exploitations d'élevage doivent mobiliser plus de capitaux que les exploitations en production végétale pour créer une valeur ajoutée équivalente.

Ainsi pour créer 10 000 € de valeur ajoutée, les éleveurs de bovins viande mobilisent 77 000 € tandis que les maraîchers n'ont besoin que de 20 000 €.

A contrario, l'intensité en travail, mesurée par la quantité d'UTA nécessaire pour créer 10 000 € de valeur ajoutée, est particulièrement prégnante dans les exploitations maraîchères, ovines, fruitières et viticoles. Avec l'augmentation de la dimension économique des exploitations, le besoin en capitaux s'est accru tandis que le facteur travail a très légèrement diminué. En 2015, pour produire 10 000 € de valeur ajoutée, une exploitation a dû mobiliser 54 600 € de capital alors qu'en 2002, il ne fallait que 41 400 €. Globalement, il faut plus de capital dans la région qu'en France métropolitaine pour créer de la valeur ajoutée notamment en productions céréalières.

Intensité en capital

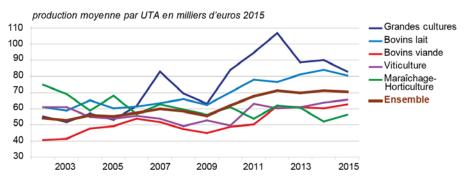


Source : SSP-RICA 2011-2015

Lecture: pour produire en moyenne 10 000 € de valeur ajoutée (y compris subventions), une exploitation doit mobiliser 52 000 € de capital.

Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

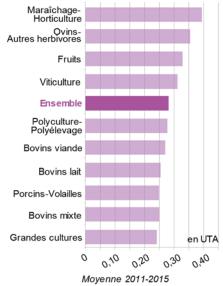
Une production soumise aux variations de prix



Source: SSP-RICA 2015

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

Intensité en travail



Source : SSP-RICA 2011-2015

Lecture : pour produire 10 000 € de valeur ajoutée (y compris subventions), une exploitation doit mobiliser en moyenne 0,28 UTA.

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

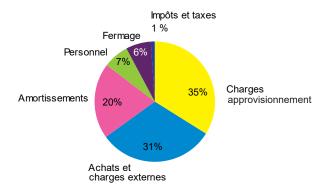
Le poids des charges compromet la rentabilité économique

En moyenne sur la période 2011-2015, les charges courantes des exploitations s'élèvent à 134 000 €. Elles sont inférieures de 30 % à la moyenne nationale (198 000 €). Ce sont essentiellement les charges d'approvisionnement qui expliquent cet écart. Elles s'élèvent à 46 500 € en moyenne sur la période 2011-2015 alors qu'elles atteignent 76 000 € pour la France métropolitaine.

Selon l'orientation économique, la part des charges d'approvisionnement est variable. Elevée en élevage notamment en hors sol, elle est plus contenue en production végétale.

En termes d'évolution, les charges augmentent régulièrement même si un ralentissement voire une baisse est constatée sur les charges d'approvisionnement depuis 2013. En revanche les charges financières sont relativement stables alors que

Répartition des charges d'exploitation



Moyenne 2011-2015

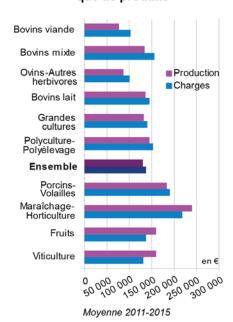
Source : SSP-RICA 2011-2015

Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

l'amortissement du matériel et des bâtiments ne cesse de progresser. En élevage, le poids des charges est important comparé à la production. Il met en évidence le faible niveau de rentabilité de ces orientations. En viande bovine, les charges représentent ainsi 133 % du produit.

En revanche, les exploitations viticoles, fruitières et maraîchères affichent une meilleure rentabilité.

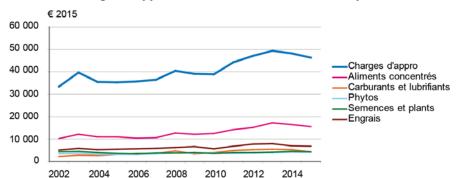
Souvent plus de charges que de produits



Source : SSP-RICA 2011-2015

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Les charges d'approvisionnement en diminution depuis 2013



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Structure des charges courantes en milliers d'euros (moyenne 2011-2015)

Source : SSP-RICA 2002-2015

	Charges d'approvisionnement									
	Charges spécifiques		F		Achat et	Per-		Dotations	Autres charges courantes	Charges courantes
	Engrais, amendements, semences et plants, phyto	Aliments, produits véto, pro- duits repro	Fournitures, emballage et petits matériels	Energie	charges externes	sonnel salarié	Fermages	aux amor- tissements	(impôts, frais financiers, autres)	moyenne par exploi- tation
Grandes cultures	42,8	0,9	0,6	6,8	39,5	4,8	9,9	24,7	5,6	135,7
Maraîchage-Horticulture	54,3	0	14,8	9,2	49,5	53,2	7,0	20,3	3,6	212,0
Viticulture	9,5	0,2	12,6	2,0	46,3	26,2	10,3	16,5	4,4	128,0
Fruits	15,4	0,3	7,2	3,2	39,8	35,5	6,5	23,8	3,8	135,6
Bovins lait	10,4	32,3	5,2	5,8	41,6	2,9	7,0	31,3	5,3	141,7
Bovins viande	7,9	18,4	4,3	5,3	29,6	0,6	8,6	21,1	4,4	100,3
Bovins mixte	10,8	34,9	6,3	6,7	41,4	1,7	11,2	33,5	4,9	151,3
Ovins-Autres herbivores	5,7	21,8	4,6	3,8	32,2	2,7	6,2	19,6	3,3	99,8
Porcins, volailles	12,8	54,6	2,9	9,6	48,8	7,8	7,4	34,7	7,0	185,6
Polyculture-Polyélevage	23,1	15,8	5,0	6,4	45,7	10,4	8,8	27,6	5,7	148,5
Ensemble	15,4	19,9	5,6	5,5	39,7	8,9	8,2	25,7	4,9	133,9

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Source : SSP-RICA 2011-2015

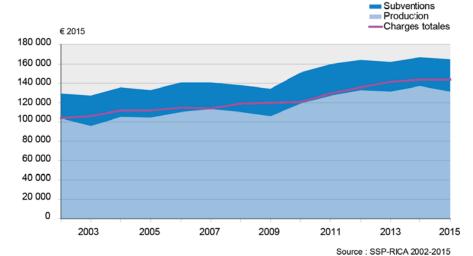
Sans subventions, pas de revenu

En 2015, 95 % des exploitations perçoivent des subventions d'exploitation, 35 200 € en moyenne, soit 24 900 € par Utans.

Les subventions d'exploitation représentent en moyenne 25 % des produits courants, 120 % du RCAI. Sans subvention, les deux tiers des exploitations auraient eu un RCAI négatif en 2015, contre 10 % après prise en compte des subventions. Les orientations d'élevage sont particulièrement dépendantes des aides : 90 % des exploitations de bovins viande et 85 % des bovins mixte auraient eu des résultats négatifs en l'absence de subventions. Les élevages de bovins mixte sont les plus aidés, suivis par les ovins.

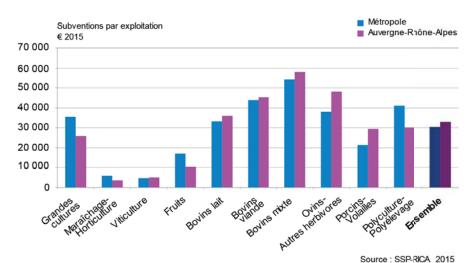
Les exploitations d'élevage de la région sont également plus subventionnées que leurs homologues de France métropolitaine. L'élevage, plutôt localisé en zone de montagne ou défavorisée, bénéficie à ce titre de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) dans le cadre du deuxième pilier de la PAC. Ce n'est pas le cas des exploitations de productions végétales, situées majoritairement en zone de plaine qui émargent au premier pilier de la PAC avec des droits à paiement de base plus faibles que la moyenne nationale.

Les subventions viennent au secours du revenu



Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Plus de subventions pour l'élevage



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

Subventions 2015 pour les exploitations bénéficiaires

	FI-M-M-	Montant	Part des exploit RCAI né	Part des aides découplées du 1ºr pilier* %	
	Exploitations avec subventions %	moyen des subventions €	Avant Avec subventions		
Grandes cultures	100	26 900	82	32	87
Maraîchage-Horticulture	45	8 100	20	8	22
Viticulture	68	7 000	9	5	26
Fruits	94	10 100	16	6	27
Bovins lait	100	36 900	73	9	43
Bovins viande	100	46 500	89	8	44
Bovins mixte	100	57 600	86	11	40
Ovins-Autres herbivores	100	48 400	76	3	38
Porcins-Volailles	98	30 300	53	8	53
Polyculture-Polyélevage	100	30 900	64	12	58
Ensemble	95	35 200	66	10	47

^{*} Droit à paiement de base, paiement vert, paiement redistributif Lecture : Hors comptabilisation des subventions, 66 % des exploitations auraient eu un RCAI négatif. Avec la prise en compte de celles-ci, c'est le cas de 10 % d'entre elles. Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »



Elevage bovin

Source : SSP-RICA 2015

Un effort d'investissement soutenu

Sur la période 2011-2015, le montant moyen des acquisitions d'actifs corporels (hors foncier) est de 29 000 € par exploitation, tandis que le montant des cessions s'élève à 6 000 €. Ainsi, une exploitation agricole investit en moyenne 23 000 € contre 29 000 € pour la métropole.

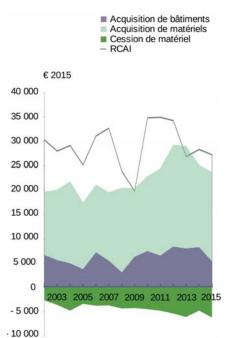
Globalement, les exploitations ont poursuivi leur effort d'investissement jusqu'en 2012 malgré des chutes de revenu. Ensuite, le montant moyen d'investissement a diminué de plus de 20 % entre 2013 et 2015.

Comme au niveau national, les investissements réalisés sont pour 60 % des acquisitions de matériel et pour 30 % des constructions.

Les investissements se définissent comme la différence entre acquisitions et cessions d'actifs corporels, augmentée de la variation de stock des animaux reproducteurs. Toutes orientations confondues, la part des exploitations qui n'investissent pas ou dont les cessions sont supérieures aux acquisitions s'élève à 18 % sur la période 2011-2015. La part de celles dont les investissements sont supérieurs à 50 000 € s'élève quant à elle à 14 %. Ces exploitations dégagent une capacité d'autofinancement de 100 000 € en moyenne.

Le taux d'investissement c'est à dire l'investissement rapporté à la valeur ajoutée plus les subventions, permet de connaître la part de richesse consacrée à l'investissement chaque année. Toutes OTEX confondues, les exploitations de la région réalisent un effort d'investissement supérieur de 4 points à la moyenne nationale. Hormis les exploitations spécialisées en bovins viande, ce constat est le même pour toutes les orientations.

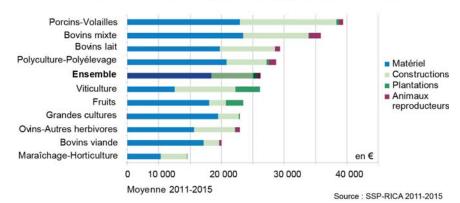
Acquisitions et cessions moyennes comparées au RCAI des exploitations



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « movennes et grandes ».

Source: SSP-RICA 2002 à 2015

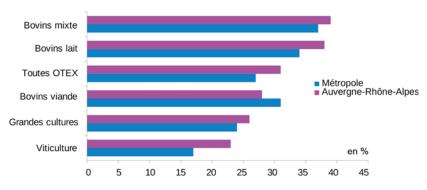
Le matériel et les constructions : 90 % de l'investissement



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Tracteur

Un taux d'investissement supérieur à la moyenne nationale en 2015



Source: SSP-RICA 2015

Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

Des besoins en capitaux toujours plus importants

En 2015, l'actif des exploitations s'élève à 366 000 € dont 66 % d'immobilisations, 16 % de stocks et 18 % de créances sur des tiers et de disponibilités (trésorerie). Ces actifs sont financés à 62 % par des capitaux propres et à 28 % par des dettes financières.

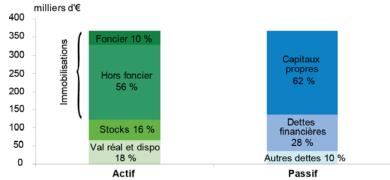
Les immobilisations, de 243 000 € en moyenne, sont constituées principalement du matériel (25 %), des bâtiments ou des installations (29 %) et des animaux reproducteurs (24 %).

Les exploitations nécessitent des capitaux toujours plus importants pour financer leurs immobilisations. En 15 ans, l'actif immobilisé a augmenté de près de 20 %. Les constructions et le matériel contribuent le plus à cette augmentation, les terrains en propriété restent stables mais ils ne sont pas toujours inscrits au bilan dans le cas des sociétés.

Y compris crédit fournisseur

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes »

Bilan moyen des exploitations agricoles en 2015



Champ: Auvergne-Rhône-Alpes, exploitations « moyennes et grandes ».

Source: SSP-RICA 2015

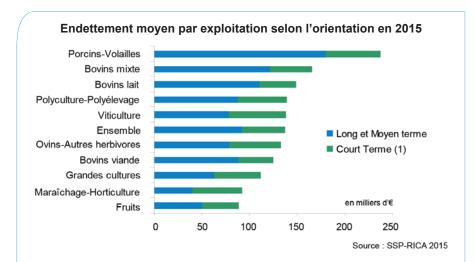
Un endettement en augmentation mais plus faible qu'en métropole

C'est la conséquence de l'augmentation de la valeur de l'actif immobilisé qui nécessite un besoin accru de moyens de financement. L'endettement total des exploitations de la région s'élève à 137 000 € en moyenne en 2015. Cet endettement a progressé de 25 % en 10 ans mais il reste plus faible que la moyenne de

la France métropolitaine (200 000 €). Le poids de l'endettement est particulièrement important pour les élevages hors sol.

Le taux d'endettement (rapport entre l'ensemble des dettes et le total de l'actif) est relativement stable depuis le début des années 2000, il s'établit à 36 % en 2015 contre 43 % au plan national.

Corinne Mauvy



En milliers d'euros							
Orientation technique	Long et moyen terme (LMT)	Court Terme ¹	Total endettement	Part du LMT dans la dette totale %	Taux d'endettement %		
Fruits	50,3	38,8	89,0	56	41		
Maraîchage-Horticulture	39,8	52,2	92,1	43	44		
Grandes cultures	63,1	48,5	111,6	57	46		
Bovins viande	88,6	36,3	124,9	71	29		
Ovins-Autres herbivores	78,6	54,1	132,8	59	50		
Ensemble	92,3	45,1	137,4	67	36		
Viticulture	78,2	60,5	138,7	56	32		
Polyculture-Polyélevage	87,9	51,2	139,1	63	33		
Bovins lait	110,7	38,2	148,9	74	33		
Bovins mixte	121,8	44,1	165,9	73	29		
Porcins-Volailles	179,8	57,8	237,7	76	49		
France métropolitaine	126,0	74,1	200,0	63	43		



Elevage porcin

Source: SSP-RICA 2015

Méthodologie

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Cet échantillon compte 6 754 exploitations en 2015 qui représentent les exploitations « moyennes et grandes ». En Auvergne-Rhône-Alpes, l'échantillon compte 833 exploitations qui représentent les 33 000 exploitations moyennes et grandes.

Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'Otex .

Définitions

RCAI = Résultat Courant Avant Impôt = Résultat d'exploitation + résultat financier. Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, frais financiers...), ainsi qu'une estimation de la dépréciation des actifs immobilisés (amortissements). Les impôts au titre des bénéfices ou des revenus d'activité, nets des éventuelles réductions ou crédits d'impôt, ne sont pas pris en compte. Les charges sociales de l'exploitant, considérées comme des dépenses privées ne rentrent pas dans le calcul du résultat courant.

Utans = Unité de Travail Non Salarié. Il n'est pas pris en compte les personnels des groupements d'employeurs, des CUMA, ETA et des services de remplacement. Il est aussi dénommé « Actif Non salarié».

UTA = Unité de Travail Année. Travail agricole effectué par une personne employée à plein temps pendant une année. Une UTA = 1 600 heures.

Charges courantes: Les charges courantes comprennent les consommations intermédiaires (biens et services consommés par le processus de production), les charges salariales, les fermages, les charges financières et la dotation aux amortissements.

Charges d'approvisionnement = engrais et amendements + semences et plants + produits phytosanitaires + aliments du bétail + produits vétérinaires + combustibles, carburants et lubrifiants + fournitures et emballages.

Dotations aux amortissements = constatation comptable de la dépréciation annuelle et irréversibilité de la valeur des actifs immobilisés, résultant de l'usage, du temps, d'un changement technique ou de tout autre cause. Le Rica applique l'amortissement linéaire des immobilisations pour gommer des politiques fiscales.

Premier quartile = 25 centiles = valeur au dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée.

Médiane (ou deuxième quartile) = 50 centiles = valeur au dessous et au dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

Troisième quartile = 75 centiles = valeur au dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée

La typologie des exploitations :

L'orientation technique et la dimension économique des exploitations agricoles sont déterminées par leur production brute standard (PBS). Les coefficients de PBS sont calculés, par région et pour chaque production. Ils permettent d'exprimer, en valorisant chaque type de surface de production végétale et de cheptel, le potentiel productif de l'exploitation. A partir du total de la PBS de l'exploitation, on détermine sa classe de taille (CDEX). Les parts relatives des PBS partielles (c'est à dire des PBS des différentes productions) permettent de classer l'exploitation dans son orientation (Otex).

Sur le base de la nomenclature standard découlant du règlement, des nomenclatures de diffusion communes des résultats du RA et du RICA pour la France ont été définies : Otex de diffusion « détaillées » (OTEFDD) et « agrégées » (OTEFDA)

Les exploitations « moyennes et grandes » sont les exploitations dont la PBS atteint ou dépasse 25 000 euros

Capital d'exploitation = actif immobilisé - capital foncier. Les actifs circulants correspondent aux biens et aux créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Les capitaux propres correspondent à la contribution du chef d'exploitation et de ses associés. La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont couvertes par les capitaux propres.

Production de l'exercice : Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

Subventions d'exploitation : elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales. Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DE L'ALIMENTATION Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service régional de l'information statistique, économique et territoriale 16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes

Tél: 04 73 42 16 02 - Fax: 04 73 42 16 76

Courriel: infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture-gouv.fr www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr Directeur régional : Michel Sinoir Directeur de publication : Seán Healy Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère

Composition: Sylvie Vasson

Crédit photo : © Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Prix : 3,50€

Dépôt légal : avril 2018

ISSN: 2492-8240 (Imprimé) ©AGRESTE 2018